

Nouvelles plaques anti-halo

Autor(en): **Lumière, Auguste / Lumière, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **10 (1898)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-523865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Nouvelles plaques anti-halo

Par MM. Auguste et Louis LUMIÈRE.

DARMI les phénomènes parasites qui accompagnent la formation de l'image latente, dans la couche sensible d'une plaque photographique, le plus nuisible à l'obtention de bonnes épreuves est sans contredit celui de la réflexion partielle ou totale sur la surface postérieure du verre de la lumière diffusée par la couche sensible, dans les régions les plus lumineuses de l'image.

Le meilleur moyen préconisé jusqu'ici avait été indiqué par M. le professeur Cornu et consistait à enduire le dos de la lame de verre d'un mélange d'essences ayant l'indice de ce verre et auquel on incorporait du noir de fumée.

Ce procédé était le seul qui donnât des résultats complets, mais il avait l'inconvénient d'obliger l'opérateur à faire lui-même cette sorte de vernissage et à nettoyer la plaque avant le développement.

Des enduits secs plus ou moins analogues ont été souvent proposés, mais, s'ils sont meilleurs au point de vue de la commodité des manipulations, ils sont d'une efficacité très inférieure, car les substances employées comme substratum de la couleur absorbante ont des indices souvent assez différents de celui du verre.

Enfin, certains fabricants ont mis dans le commerce des plaques munies de sous-couches contenant des oxydes métalliques ou des sels haloïdes insensibles à la lumière, mais on doit reconnaître qu'avec l'emploi des oxydes précités, il

faut une couche très opaque, rendant très difficile le contrôle du développement, et que les haloïdes insensibles n'ont qu'une efficacité relative.

Bien avant l'apparition de ces dernières plaques sur le marché, nous avons breveté (juillet 1891) l'emploi de sous-couches colorées à l'aide de matières colorantes rouges ou vertes et destinées à arrêter les radiations actiniques susceptibles de troubler la netteté des images et jouissant de la propriété d'être décolorées, après développement, par des réactifs appropriés.

Malheureusement, nous n'avons pu parvenir jusqu'ici à empêcher la diffusion de la couleur dans la couche sensible qui lui est superposée, et il en résultait un affaiblissement notable de la sensibilité.

Nous avons pu récemment tourner cette difficulté en préparant des matières colorantes nouvelles insolubles, et il nous est devenu possible de couler l'émulsion sur une couche préalable, colorée en rouge rubis, sans que la sensibilité de la préparation en soit le moins du monde affectée.

On conçoit qu'avec un tel dispositif, la solution du problème soit complète et les images présentées à l'appui en sont une preuve évidente.

Le Phototype I a été obtenu en exposant sous un écran opaque percé de deux fentes parallèles, une plaque sensible qui était revêtue de la sous-couche rouge rubis sur la moitié de sa surface et divisée ainsi en une protégée et l'autre non ; on voit que la trace des fentes est absolument pure du côté protégé, alors qu'elle est entourée d'un voile intense dans la partie non munie de sous-couche.

Le Phototype II a été obtenu sur une plaque semblable et représente deux lampes à incandescence égales placées devant un fond de velours noir.

Tandis que l'image formée sur la partie protégée est nette, celle qui correspond à la partie non protégée est à

peine déterminée; elle est envahie par un voile très étendu.

Le développement de telles plaques s'effectue à la lumière rouge aussi facilement que celui des plaques ordinaires, car on se trouve dans le même cas, pour l'examen du cliché, que si l'on avait ajouté un verre rouge supplémentaire à la lanterne devant laquelle on opère. On reconnaîtra même que la protection qui résulte pour la couche sensible de l'existence de sous-couches colorées n'est pas à dédaigner et préserve l'image du voile pendant le développement.

La disparition ultérieure de la couleur rouge qui s'opposerait à l'impression des phototypes positifs, s'obtient facilement à l'aide d'un bain de sulfite de soude additionné d'acétone qui ne laisse qu'une trace de coloration insignifiante et n'influence nullement la durée de l'exposition à la lumière lors de l'utilisation du négatif à l'impression.

Les dispositions spéciales à la fabrication industrielle de ces plaques pourront être bientôt réglées; MM. Lumière proposent de les mettre prochainement dans le commerce.

(Moniteur de la Photographie.)

